

Modes de paiement lors de la mise en place de la carte Opus

Quatre modes de paiement s'offrent à vous : argent comptant, billets papier, abonnement virtuel ou abonnement mensuel sur carte OPUS.

ARGENT COMPTANT ➤ Monnaie exacte

**BILLETS PAPIER
TRANSPORT ADAPTÉ** ➤ Valides uniquement sur le réseau de transport adapté

**ABONNEMENT
MENSUEL VIRTUEL** ➤ Valide uniquement sur le réseau de transport adapté

***Vous avez encore le choix d'acheter votre laissez-passer papier pour les mois d'avril, mai et juin 2010, soit jusqu'à la mise en place définitive de la nouvelle carte à puce ou d'adhérer immédiatement à l'abonnement virtuel, lequel sera disponible dès avril prochain.**

**ABONNEMENT
MENSUEL SUR CARTE
OPUS** ➤ Valide sur les réseaux de transport régulier et adapté

Veillez noter que les billets du réseau régulier chargés sur la carte OPUS ne sont pas valides sur le réseau du transport adapté.

De plus, si vous optez pour un laissez-passer mensuel sur la carte OPUS, vous devrez montrer votre carte à chacun de vos déplacements.
